



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

- *La prise en charge de tout le matériel implique l'acceptation des conditions générales suivantes.*
- *Ces dernières sont portées à la connaissance du client à la signature du devis ou du bon de commande.*

DURÉE DE LOCATION

En semaine : 48 h

Week-end : du jeudi 14h au lundi 18h

RÉSERVATION ET CAUTION

- *La réservation sera définitive après le versement d'un acompte de 50% du montant total de la commande.*
- *Toute location entraîne le versement d'une caution par chèque à l'enlèvement du matériel.*
- *Le chèque de caution n'est pas encaissé. Il est restitué après le paiement complet de la prestation et le retour du matériel.*

TRANSPORT

Livraison possible selon le matériel.

Conditions à définir lors de la commande.

ANNULATION DE LA COMMANDE

- *Dans un délai supérieur à 15 jours précédents la location la société se réserve le droit d'encaisser l'acompte.*
- *Dans un délai inférieur à 15 jours précédents la location la société se réserve le droit de facturer le montant global de la prestation.*

FACTURATION

- *La facture sera réglée au comptant à l'enlèvement du matériel ou 15 jours avant la livraison.*
- *En cas de perte, de casse ou de détérioration, le matériel (y compris les bacs de conditionnement) sera facturé selon le tarif de remplacement en vigueur. Ce dernier est porté à la connaissance du client à l'enlèvement du matériel ou à la livraison.*

RESPONSABILITÉS

- *Le client est responsable du matériel dès la mise à disposition de celui-ci.*
- Un inventaire sera effectué avant et après la réception.*
- * La vaisselle est rendu non lavée mais débarrassée des déchets et sauces. Elle doit être triée et remise dans son conditionnement d'origine.*
- * Le matériel est rendu débarrassé de tout contenu type sable, bougies ou autre.*